

Le nombre d'accidents mortels en milieu agricole au Canada est en baisse

Winnipeg, le 10 mars 2009 : Les données sur les accidents mortels en milieu agricole entre 1990 et 2005 indiquent que la cote de sécurité dans les fermes canadiennes s'améliore. Par référence au rapport le plus récent du Programme canadien de surveillance des blessures en milieu agricole (PCSBMA), le nombre de victimes d'accidents mortels en milieu agricole au Canada a baissé au cours des 16 dernières années.

Selon les données du PCSBMA, moins d'accidents mortels se sont produits au Canada chez les enfants de un à 14 ans et les adultes de 15 à 59 ans.

Marcel Hacault est le directeur général de l'Association canadienne de sécurité agricole, qui coordonne le PCSBMA. Il constate que les statistiques font preuve d'une culture de sécurité qui s'améliore au sein de l'agriculture canadienne – sauf chez les adultes de plus de 60 ans.

Les données du PCSBMA n'indiquent aucun changement à la moyenne mobile d'accidents mortels chez les agriculteurs de plus de 60 ans. « Cela indique, » dit M. Hacault, « que les adultes plus âgés courent un risque encore plus élevé dans la ferme. »

Marcel Hacault souligne aussi que les données indiquent que les blessures subies en milieu agricole ne sont pas des « accidents » aléatoires ou des cas isolés. Il existe plutôt de nombreuses tendances de blessures susceptibles de se répéter – la machinerie agricole est impliquée le plus souvent.

Au cours des seize années entre 1990 et 2005, 1 769 personnes ont subi un accident mortel en milieu agricole au Canada. M. Hacault signale que la machinerie agricole est impliquée dans 71 % des accidents mortels; les renversements représentent presque un quart des décès et les écrasements par machine suivent de près.

Neuf sur dix des victimes d'un accident mortel à la suite du travail agricole étaient des garçons et des hommes. Marcel Hacault affirme que 95 % de ces victimes avaient 65 ans ou plus. Le taux de mortalité était le plus bas chez les adultes en âge normal de travailler, même s'ils auraient eu la plus grande exposition aux risques du travail agricole.

M. Hacault estime que si un plus grand nombre d'agriculteurs s'assuraient que tous leurs tracteurs soient munis d'une structure de protection contre les renversements et de ceintures de sécurité, cela aiderait énormément à rendre le travail agricole plus sécuritaire. De plus, il conseille aux parents de ne pas permettre aux enfants de moins de 12 ans de conduire de tracteurs, peu importe la grosseur.

Pour le rapport intégral du Programme canadien de surveillance des blessures en milieu agricole, *Accidents mortels liés au milieu agricole au Canada de 1990 à 2005*, visiter le www.casa-acsa.ca.

Personne-ressource médiatique :
Diane Wreford (204) 275-8875 cell. (204) 509-0318
dwreford@casa-acsa.ca

L'ACSA – l'Association canadienne de sécurité agricole -- est l'organisme pancanadien de réseautage, de coordination et de formation pour la sécurité agricole au Canada, un organisme engagé à aider les agriculteurs à repérer et à gérer les risques dans leur milieu de travail. C'est un organisme à but non lucratif financé par le programme de renouvellement d'Agriculture et agroalimentaire Canada.